

Le 20 janvier 2015

## **Accueil public bradé... - 20 %**

Quelques minutes d'attention s'il vous plaît. Le saviez-vous ???

L'administration veut imposer la fermeture de tous les services de la Cité Administrative de Nancy le mercredi après-midi et vendredi après-midi.

Cet accueil est un service qu'elle vous doit, à Vous contribuables.

Sachez que les personnes qui vous reçoivent sont opposées à ces fermetures, attachées qu'elles sont au service public, et encore plus au service du public.

En effet, l'administration veut vous « désintoxiquer » de l'accueil. Nous ne pensons pas que vous êtes si accrocs, et sommes bien placés pour savoir que vous nous rendez visite toujours à bon escient.

Souvenez-vous, c'est le même Directeur général, Monsieur PARENT, il y a une dizaine d'années, qui nous demandait d'obéir à ce commandement :

**« Nous nous engageons à optimiser nos conditions d'accès en fonction de vos besoins ».**

Aujourd'hui, c'est le contraire :

**« Nous nous engageons à minimiser vos besoins en fonction de nos conditions d'accès ».**

En parallèle, la Direction Générale des Finances Publiques veut cacher ses horaires d'ouverture au public en décidant de ne plus les afficher sur les documents qu'elle émet.

Ils resteront mentionnés sur les seuls documents consécutifs à une action du service gestionnaire et sur les avis de dégrèvements papier.

Pour le surplus, les contribuables seront renvoyés sur le site [impots.gouv](http://impots.gouv.fr) où ils devraient trouver les informations concernant les jours et horaires d'ouverture du service compétent.

Une manière assez habile de cacher au plus grand nombre ce recul du service public et d'acculturer les usagers au numérique. Celles et ceux qui n'ont pas accès à internet ... se référeront à leurs anciens avis, où se retourneront vers les renseignements téléphoniques.

**A ce sujet, avez-vous eu le droit de vous exprimer ?**